

Artisans et commerçants

Nous avons vu dans les chapitres précédents que l'agriculture était la principale ressource de notre village, cependant n'oublions pas que l'artisanat ainsi que quelques commerces ont permis de faire vivre d'autres familles. Aujourd'hui subsistent la boulangerie, deux entreprises : maçonnerie et charpente et quelques assistantes maternelles. Retrouvons par ordre alphabétique les différentes activités ayant existé ou existant encore à Ectot.

Bouilleur de cru

Une loi autorisait tout exploitant, possédant une cour plantée de 10 pommiers, à « bouillir » sans taxe jusqu'à 1000°, soit 20 litres d'alcool à 50°. On peut donc imaginer l'utilité de ce métier aussi bien ici, que dans tout le pays. Il fallait environ 20 litres de cidre pour obtenir 1 litre d'eau-de-vie à 65°. Si on voulait un alcool moins fort, il suffisait de le « baptiser », c'est-à-dire d'y ajouter un peu plus d'eau. Ce nectar d'eau-de-vie, indispensable dans les rendez-vous familiaux, très apprécié au milieu du repas sous le nom de « trou normand », l'était également avec le café. Il avait de telles vertus selon les anciens qu'il fallait une petite rincette pour mieux digérer ...

M. Henri Leblic fut le premier à posséder un alambic à Ectot, il cessa d'exercer en 1908. M. Trubert, père de Mme Jacqueline Hédouin, reprit l'activité jusqu'en 1936. Le 5 juillet 1921, le contrôleur des contributions indirectes demanda d'installer l'atelier public chez M. Adam, au quartier

de l'église. Face à son refus d'accueillir chez lui l'atelier de distillation, le conseil, le 14 novembre 1921, est d'avis de choisir comme emplacement l'herbage appartenant à Mme Pestrinaux au hameau du Bout de la Ville. Cette dernière s'engagea à construire un bâtiment clos et fermant à clé pour les besoins de la distillation. M. Adrien Lefebvre, cafetier, remplaça M. Trubert et poursuivit l'activité en installant, en février 1944, sa « bouillotte » quelques mois chez M. Joseph Huray, boulanger, puis le 22 mai 1944, dans le nouvel atelier municipal dit « la cour à Victorine ». Ce terrain fut prêté par M. Auvage. Auguste Lefebvre, frère d'Adrien, habitant Saint-Clair-sur-les-Monts, continua cette profession dans la même cour. Aujourd'hui M. Bernard Montreuil perpétue la tradition.

Boulangier

Le recensement de 1836 fait mention de deux boulangers : M. Lebretot et Mme veuve Delamare. Celui de 1841 indique M. Joseph Foucard et en 1851 M. Florentin Lecoq. Exerçaient-ils à la boulangerie actuelle d'Ectot ? En 1885, M. Pierre Desrues, boulanger, posa sa candidature pour être répartiteur.

M. Urbain Moulin, (voir le chapitre : La boulangerie Moulin), céda son commerce en 1922 à M. Joseph Huray qui fut le premier à faire ses tournées en camionnette. De 1952 à 1953 M. Rendu le remplaça. En 1953, M. Barthélemy acheta le fonds. Les tournées continuèrent mais c'est avec une 2CV fourgonnette qu'il livra le pain dans les villages voisins.

En 1972 M. Barthélemy se retira en cédant le fonds à M. Colombel. Le 1^{er} avril 1979 s'installa M. Prétavoine, notre boulanger actuel. Il poursuit la tradition des tournées en desservant les communes et hameaux voisins : Baons-le-Comte, Veauville, Yvecrique, Etoutteville, Les Tilleuls, Bout de la Ville.

Brodeuse

Mme Pavé, excellente brodeuse, exerça ce métier au 8 rue de la Cavée. Beaucoup de trousseaux de jeunes filles lui furent confiés. Avec son mari, herbager, ils quittèrent Ectot en 1955 pour Vernon.

Cafetier

Le café a toujours été un lieu de rencontre, fréquenté la plupart du temps par les hommes qui aiment se retrouver pour jouer aux cartes, « touiller » les dominos ou prendre un petit verre. Ne les blâmons pas, car il n'était pas coutume d'offrir l'apéritif à la maison. « A dominos on joue la torneye. A c'ti là qui perd qui paye ».

Cependant, ce n'était pas du goût de tout le monde comme le montre ce document signé du maire d'Ectot qui trouve les cafés trop près des édifices publics.

Le 31 juillet 1922, le conseil municipal considérant que la commune est dépourvue de bureau de tabac depuis 1913, est d'avis de demander le rétablissement d'un débit de tabac car cela soulève de nombreuses plaintes d'ouvriers qui sont obligés de se rendre aux communes voisines pour se procurer tabac et cigarettes.

Les horaires de fermeture des débits de boissons sont fixés par arrêté préfectoral : 21h30 l'hiver, 22h30 l'été et 23h dimanche et jours fériés en toute saison. Toutefois le conseil municipal décide en juillet 1925 de réduire ces horaires à 21h l'hiver et 22h l'été, dimanche et semaine.

On a dénombré 6 cafés dans les années 1900 et à cette date, le relais de la Voie Romaine, l'Auberge du Gal avait

disparu. En 1836 Pierre Lefebvre, en 1846 Adolphe Souday et en 1861 Philemond Fleury en étaient les aubergistes. En 1872 il n'est plus fait mention d'aubergiste ni de cafetier à cet endroit.

Dans la cour de Mme Denise Duramé, rue du Moulin, un café dit « Au dernier sou », détruit aujourd'hui, permettait certainement de faire une petite pause avant d'arriver au moulin.

Cafetier et épicier

Au début du siècle M. Masson exerça le métier de cabaretier, épicier, coke et charbon, face à l'église, au 14 rue de la Croix des Baons. Il quitta les lieux pour s'installer au 7 rue de l'Eglise et fut remplacé par M. Ambourg qui ferma le café en 1922. La maison fut reprise par la famille Moulin qui en était propriétaire.

D'après les cartes postales n°1 et n°320 on peut remarquer que l'enseigne appliquée sur la devanture du café Masson, première photo, est identique à celle du café épicerie de la seconde. Ce qui atteste que M. Masson transféra son activité à cet endroit. Il remplaça M. et Mme Duthil. Mme Henri Sibille, veuve de l'instituteur, mort à la guerre en 1915, dut quitter son logement de fonction et reprit le café du 7 rue de l'Eglise à M. Masson. Puis de 1933 à 1936, M. et Mme André Duramé reprirent ce commerce à Mme Gibon et développèrent l'activité charbon. M. et Mme Glinel ne restèrent qu'une année. M. et Mme Duponchel leur succédèrent et vendirent à Ectot les premiers réchauds à gaz. Ils furent les dépositaires des premières bouteilles de gaz, « Butagaz ». M. et Mme Adrien Lefebvre, bouilleur de cru, reprirent le fonds, puis en 1948 M. et Mme Irénée Hamel qui cessèrent définitivement toute activité à la fin des années 60.

Le café épicerie du 58 rue de l'école fut tenu par Mme Veuve Acard de 1917 à 1923, M. Quesnet de 1923 à 1927 et M. et Mme Vallon de 1927 à 1947-48. On y accédait par la rue du Bout de la Ville. M et Mme Delamare, famille havraise, continuèrent le café épicerie en y créant un salon de coiffure. Ils fermèrent définitivement au début des années 60.

Charron

Activité très utile dans cette commune rurale, puisqu'il fabriquait des roues de charrettes ou en réparait les cercles métalliques défectueux. Il lui arrivait de faire des tombereaux que l'on connaît également sous le nom de « banneaux » ; on le sollicitait aussi pour des pressoirs et bien d'autres outils de l'époque. M. Achille Adam habitait à côté de la ferme des Tilleuls, 13 rue de l'Eglise. La fabrication de barrières lui était également confiée, celle qui se trouve entre les deux piliers de l'entrée du parking du cimetière est le témoin de son travail.

La famille Adam fut très éprouvée par la perte de plusieurs enfants en bas âge. Edmond, le seul survivant fut tué en 1919 au Maroc.

Charpentier

Ectot compte aujourd'hui un charpentier, M. Stéphane Démarest, dont l'entreprise a son siège au 21 de la rue de la Croix des Baons.

Coiffeur

M. Delamare, déjà cité sous la rubrique café épicerie.

Cordonnier

Mme Quenet réparait chaussures et galoches dans sa maison située au 4 rue du Moulin, aujourd'hui habitée par Mlle Annick Duramé.

Couturière

Mlle Boucher et ses parents, famille de réfugiés havrais arrivèrent à Ectot pendant la guerre. C'est dans la maison de Mme Odile Fauconnet, 35 rue de l'Ecole qu'elle exerça son métier avec compétence.

Electricien

L'électricité arrivant en 1924-25 à Ectot, le travail ne manquait pas pour M. Gilbert Lievens qui s'installa électricien le 1^{er} mars 1932. On suppose qu'il habitait chez son oncle M. Hollebeck au 7 rue de l'Eglise.

Entrepreneur de Battage

Autrefois les petites fermes utilisaient le fléau (flé en cauchois) instrument composé de deux parties en bois, la batte qui frappe les céréales et le manche, reliées entre elles par des lacets de cuir. A tour de bras, le cultivateur tapait sur les épis de blé, disposés à même le sol. Les grandes fermes, quant à elles, possédaient leur manège. Ce travail pourtant moins pénible mais très long fut remplacé par la batteuse plus rapide et plus moderne. Cette machine, chère, mobile et peu utilisée dans l'année, permit le développement de l'entreprise de battage.

Le 4 octobre 1920 M. Emile Auvage succéda à l'entreprise Barbulée jusqu'en 1972. De nos jours la moissonneuse-batteuse a remplacé le battage à la ferme.

Forgeron

Une forge aurait été tenue par Jacques Siméon en 1841 dans un bâtiment aujourd'hui détruit situé dans la cour de la salle des fêtes.

Fruits et primeurs

Dès l'aube on pouvait voir M. et Mme Féret partir avec leur camionnette Renault, faire les marchés environnants :

Le lundi à Cany-Barville, le mardi à Yerville, le mercredi à Yvetot, le vendredi à Fauville et le samedi à Doudeville. Le ravitaillement sur le marché de gros se faisait à Rouen, place du Vieux Marché le jeudi de 2 h à 6 h le matin. Ils exercèrent de 1938 à 1960.

Il était possible de venir faire ses achats chez eux à l'ancien presbytère. Si dans la liste des courses on prenait un camembert, M. Féret, d'un geste machinal, retirait son crayon posé sur l'oreille et faisait l'addition au dos de la boîte, petites habitudes depuis longtemps révolues !

Huissier

Nous avons malheureusement peu de renseignements sur lui, nous savons seulement qu'en 1715 M. Jacques Grenet, huissier à Ectot-lès-Baons, a enregistré une demande pour la succession Jean Grenet, ancien tabellion royal de Yébleron, de la part du procureur du « Roy ».

« Linerie » ou entreprise de teillage

Le Pays de Caux est le premier producteur français de lin qui a fortement marqué le paysage comme on peut le constater dans le patrimoine rural. Le lin est l'un des plus vieux textiles du monde. Au XIII^e siècle les toiles de Caux vendues à la halle aux

toiles de Rouen avaient une excellente réputation. Détrôné par le coton, les Flamands au XX^e siècle le réintroduisirent.

M. Henri Leblic, précurseur des technologies modernes, possédant déjà l'eau courante, fit construire en 1919 un bâtiment avec une grande cheminée en briques afin d'extraire la filasse du lin teillé. Le lin était apporté par des Belges qui l'avaient auparavant acheté sur pied aux cultivateurs. Le rouissage est l'opération naturelle qui consiste à séparer les fibres de la pectine. Il a pour but la dégradation des liens qui maintiennent les faisceaux fibreux en favorisant le développement de bactéries. Le lin est d'abord trempé dans des cuves d'eau, puis séché au four. On le plaçait par paquets sur une grille située au-dessus du foyer, à la sortie il était roui, mais par souci d'économiser le charbon, l'été on mettait les gerbes dans les herbages en faisant de petites chapelles, la chaleur du soleil remplaçant le foyer, il ne restait plus qu'à ramasser le lin roui.

Son petit-fils, Francis se souvient des trois fosses, aujourd'hui comblées. Mme Germaine Hachard, née Cabot se rappelle qu'une famille belge, les Verchelle, venue pour le travail du lin, habitait le presbytère.

Macon

Les archives municipales nous ont permis de retrouver l'existence de M. Courageux, maçon, faisant la demande en 1885 pour être candidat répartiteur.

M. Ernest Guérin, exerçait au 9 route de la Voie Romaine, Louis dit Charles, son fils, qui lui succéda le 15 février 1931, construisit sa maison dans un terrain acheté, au 53 rue de l'Ecole, cette maison est actuellement habitée par M. et Mme Rich. Jusque dans les années 50, on pouvait le voir tirer sa petite charrette à bras dans les rues d'Ectot.

Au 6 rue de la Croix des Baons, une entreprise tenue par M. Lievens Franck a été créée récemment.

Mercier-bonnetier

Au début du XX^e siècle, cette activité était très développée. Les épouses tricotaient la layette des bébés, les chandails et les chaussettes de toute la famille. Il était d'usage de raccommoder et de repriser pour faire durer les vêtements. M. Jouis et Mme Foulogne étalaient, dans les années 45 à 50 sur les marchés, laine, coton à repriser, élastique... Ils habitaient la maison de M. et Mme Bouteiller, chemin du Saint-Sacrement.

Meunier

M. Courselle (voir chapitres : Sur les traces du moulin et Boulangerie Moulin).

Négociant en porcs et veaux

M. Duthil, que nous avons vu sous la rubrique cafetier épicier, était négociant en veaux et porcs. Il achetait ses animaux aussi bien dans les fermes d'Ectot qu'aux alentours. En revanche il les revendait principalement sur Rouen. Son livre de comptes datant de 1901-1902 nous montre que la traçabilité imposée aujourd'hui était déjà de rigueur chez certains négociants.

De plus il nous apprend qu'un charpentier, M. Petit exerçait en 1901 à Ectot. (voir page suivante)

Représentant en peinture

En 1970, M. Fritot acheta la maison de M. Séjalon, ancienne grange de la ferme Pézier-Duramé au 17 rue de la Croix des Baons pour en faire sa maison et son dépôt de peinture.

Poissonnier

Dans les années 20, M. Cognard poissonnier ambulancier faisait du porte à porte avec sa charrette à bras puis en voiture à cheval. Il desservait également les communes environnantes, et étalait sur le marché d'Yvetot le dimanche. Il habitait la maison normande en colombages, de M. et Mme Sauvage, 10 rue du Bout de la Ville.

Sabotier

Fin XIX^e, début XX^e, M. Coulboux qui habitait la maison de M. et Mme Leseille, au 9 rue de l'Eglise, fabriquait des sabots dits « camards ». Son voisin, M. Léon Duramé, père, allait les porter le mercredi chez M. Fel marchand de chaussures à Yvetot. L'ancienne habitation de la ferme du 36 rue de Valleville convertie aujourd'hui en bâtiment était louée jusqu'en 1946 à M. Terrier. Il fabriquait des semelles en bois appelées « fûts ». Il fixait un fer au talon et au bout de la semelle de bois pour la protéger de l'usure et lui garder toute son épaisseur. Très utiles pendant la guerre puisque la plupart des écoliers portaient les fameuses galoches, chaussures en cuir à semelles de bois.

Tisserand

Des recherches ont permis de découvrir un nombre important de petits tisserands qui exerçaient le plus souvent chez eux à la pièce. Ils complétaient leur activité par l'exploitation d'un ou deux hectares de terre. Vers 1630 naquit à Ectot Jacques Lepicard, laboureur et tisserand. Son fils, Nicolas lui succéda. Mais au début du XIX^e siècle, cette famille s'installa à Bourdainville sur un terrain acheté à la famille Guérillon, pour poursuivre à plus grande échelle l'activité.

Une affiche d'une vente par licitation pour succession en date du 13 août 1824 nous apprend qu'une famille de toiliers demeurait à Ectot. Pierre-Jean-Baptiste Coulon, demeurant chez son père et Pascal Coulon étaient les héritiers de Jean-Baptiste Guillaume Andrieu cultivateur à Ectot. Quant au recensement cantonal de la classe 1851, il précise que Charles Brument né le 19 octobre 1831 et Pierre Jouanne né le 9 octobre 1831, exerçaient à Ectot.

Notons également la présence d'une importante entreprise de métiers à tisser, tenue par M. Hippolyte Fessard, arrière-grand-père de M. René Lefebvre. Cet industriel fabricant en rouennerie a été maire d'Ectot de 1848 à 1871. Il travaillait dans sa grande cave voûtée, 14 rue de la Voie Romaine. Maison aujourd'hui habitée par M. et Mme Mitrochine.

Il existait à l'origine, 4 sortes de toiles de Rouen. Au XVII^e on classait ces toiles de lin des plus fines au plus grossières (les toiles : Ouvrier ou de Coffre, les Fleurets, les Blanquets et les Reformées). Les toiles confectionnées étaient entreposées dans une sécherie, transformée de nos jours en habitation, 12 rue de la Voie Romaine.

Taupier

En 1933, M. Garin, herbager, allait de ferme en ferme poser ses pièges dans les cours et les herbages pour attraper les taupes. Nos témoins se souviennent de lui arrivant le matin, sur sa moto de marque « Terrot ». Dans les années 50, il cessa cette activité pour prendre les fonctions de cantonnier et garde champêtre.

Les commerçants ambulants

Au début du XX^e siècle, un boucher venait étaler dans un petit appentis en bois dit « la cabane du boucher » qui se situait à l'entrée du cimetière. On peut la voir sur certaines cartes postales de l'église.

Mme Pottier cessa en 1914 d'étaler, et à partir de 1918 M. Roussel reprit la suite. Le 30 novembre 1927 la cabane faillit changer de place, on la trouvait gênante à cet endroit, cet extrait de registre municipal nous le montre :

Attendu que la cabane nuit à l'entrée de l'église, M. Moulin offre un emplacement dans sa cour, décide de la déplacer et de la réparer moyennant 20 livres de viande par an.

Ce transfert ne fut jamais effectué.

Le 22 février 1937 on peut lire dans le même registre que les « hallettes » sont louées à M. Lelièvre de Yerville, pour 50 F par an à compter du 1^{er} janvier, soit 25,11 € de 2005. En novembre 1943, la municipalité décida l'annulation du bail des hallettes suite aux événements de guerre. En 1945, M. Petit reprit les lieux puis laissa la cabane quand d'autres bouchers commencèrent les tournées dans le village avec leurs

camionnettes. Ne servant plus, elle fut enlevée quelques années plus tard par M. René Bertin qui en acheta le bois.

M. Quemion puis M. Lefebvre de Motteville ainsi que M. Raulin de Flamanville klaxonnaient à chaque porte avec leurs « Estafette Renault » ou « tôle » Citroën.

MM. Gallay et Guillotin, épiciers à Yvetot passaient également une fois par semaine dans le village. Aujourd'hui M. Foucourt, boucher et M. Vasselin du Manoir du Val, poissonnier et primeurs, continuent les tournées.

Mais n'oublions pas ces petits métiers disparus que l'on va essayer de faire revivre ici : notamment M. Thoumyre, marchand de peaux de lapin qui passait en voiture à cheval, puis à vélo chez les gens récupérer ces petites fourrures contre quelques pièces. Pour se manifester, il criait « Peaux lapins peaux » à chaque barrière. On pouvait le voir tous les mois sillonner les rues du village avec son précieux chargement sur son porte-bagages. Ou encore ces vanniers, réparateurs de corbeilles dits « ranculeux d'asiées » qui faisaient également du porte à porte avec leurs enfants afin de vendre leurs paniers ou réparer les « rasières ». Le soir, près d'un feu de bois on pouvait les entendre jouer de l'harmonica et si par hasard un hérisson passait trop près de leur camp, c'était un repas assuré pour toute la famille. En principe c'était dans une grange prêtée par le maire de la commune qu'ils étaient hébergés pour la semaine.

Et pour finir ce chapitre, rendons hommage à tous les petits métiers non mentionnés ici où les personnes travaillant à la journée ou à la tâche n'étaient pas certaines du lendemain. D'autres avaient un travail régulier comme les blanchisseuses, communément appelées laveuses, qui chaque semaine se rendaient chez les gens pour laver le linge dans des conditions très difficiles. Souvenons-nous de Mme Dupont, mère de famille nombreuse, qui devait allumer le « bouillot », grande marmite en fonte, puis frotter le linge sur la planche du baquet et ensuite le rincer le plus souvent à l'eau froide. Mme Boucher, mère de

Mme Larchevêque, travaillait pour le Petit Séminaire situé au Gal.

Le personnel communal

Secrétaires de mairie

Jusqu'au départ de M. Damiens en 1989, le secrétariat était assuré par l'instituteur dont les noms ont été cités à la fin du chapitre « L'école ».

Actuellement, le secrétariat est assuré par Mme Elisabeth Flahaut (qui partage son temps de travail avec la mairie d'Ectot-l'Auber).

Gardes champêtres

Depuis le départ à la retraite de M. Jacques Courvalet en 1996, Ectot n'a plus de garde champêtre. En voici les noms depuis 1880 :

1880 - Louis Cornillot
1910 - Joseph Delafosse
1925 - Albert Ridet
1942 - Marcel Garin
1979 - Jacques Courvalet

Cantonniers

1886 - Pierre Vieille
1910 - Joseph Delafosse
1913 - Félix Jouanne
1914 - Pierre Larson
1925 - Albert Ridet
1942 - Hilaire Thieury
1946 - Albert Vauchel
1950 - Marcel Garin
1971 - Jacques Courvalet (à mi-temps)
1986-1990 - Eric Fleury, Claude Lecointre, Denis Courvalet

1990 - Claude Gallay
2002 - Dominique Caumartin
Le gardiennage de l'église

Autrefois, la Fabrique avait en charge l'entretien de l'église. Par la suite, le prêtre occupant ou desservant fut chargé de cette mission. C'est ainsi que jusqu'en 1954, la commune a versé à M. l'abbé Cherfils une indemnité pour frais de gardiennage de l'église. A partir de cette date une personne fut nommée par le conseil municipal. De 1954 à 1985, citons : Mmes Henriette Inemer, Madeleine Decaux, Gisèle Bénard, Ginette Dubos, Lucienne Enou et M. Bernard Enou. Depuis 1985, Mme Jacqueline Larchevêque assure ce travail.

L'entretien des bâtiments communaux

Il s'agit des travaux de ménage à faire aux salles de classes et aux locaux de la mairie. Autrefois, cette tâche revenait à l'instituteur bénéficiant du logement de fonction. Les élèves y participaient aussi. Les anciens se souviennent d'avoir vidé les cendres du poêle, balayé la salle de classe sans oublier les bureaux soigneusement astiqués et cirés à chaque fin de trimestre.

De nos jours, ce travail de ménage est confié à une personne nommée et rémunérée par la commune. Mme Edith Lebourgeois a assuré cette tâche jusqu'en 1983 et depuis Mme Jacqueline Larchevêque effectue les travaux de ménage de la mairie et des salles de classes. Par ailleurs, en 1993, elle s'est vu confier la responsabilité de la salle communale.